Document d'accompagnement du référentiel professionnel



Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

Diplôme:

BTSA Aménagements Paysagers

Champs de compétences

Organisation du travail et encadrement de l'équipe

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Situations professionnelles significatives :

Planification des activités et des tâches et organisation de la logistique Gestion des aléas

Mise en œuvre des normes de sécurité et de la réglementation en vigueur Encadrement du personnel, des apprentis et des stagiaires

Finalité:

Rationaliser le travail et développer la performance des personnes et de l'équipe.

Responsabilité / autonomie :

Le technicien supérieur en aménagements paysagers reçoit délégation de sa hiérarchie pour assurer la direction du travail des équipes qu'il encadre.

Le (ou la) technicien(ne) est responsable du règlement en vigueur concernant sa sécurité, la sécurité des personnes qu'il encadre et la sécurité des lieux. Sous la responsabilité de son supérieur, il est chargé de respecter et de faire respecter le droit du travail.

Il est également responsable du mode d'organisation du travail qu'il propose, ainsi que du type de relations qu'il met en place. Il dispose d'une grande autonomie dans la fonction de management des équipes dont il assure l'encadrement. Le technicien décide du moment et de la nature des interventions, dans le respect du respect des charges du projet et de la planification validée par ses supérieurs.

Toutefois, ses choix stratégiques devront être validés par sa hiérarchie

A partir du cahier des charges défini par sa hiérarchie ou en comité de direction, il doit rechercher les meilleures solutions (achats, recours aux prestataires de service, organisation du chantier...) pour mener à bien le déroulement du chantier.

S'il est le chef d'entreprise, le technicien a, de fait, l'entière responsabilité de son personnel

Environnement de travail:

Le technicien supérieur en aménagements paysagers constitue l'interface entre le niveau de décision stratégique et celui de l'exécution. A ce titre, il contribue d'une part, à l'organisation du travail et des activités en relation avec sa hiérarchie et ses homologues, et d'autre part, il assure la transmission des objectifs et consignes de travail aux personnels qu'il encadre. Il est généralement également en charge de la coordination des interventions des autres corps de métiers sur son chantier. Les chantiers étant généralement assez éloignés du siège de l'entreprise, du service et des locaux de stockage des matériaux et matériels, l'organisation du travail prévisionnelle et au quotidien est primordiale pour l'efficacité dans le travail.

Par ailleurs, il veille au maintien d'une bonne ambiance de travail et il est chargé d'évaluer la qualité du travail réalisé tant au niveau collectif qu'individuel. En conséquence, il est l'interlocuteur privilégié de sa hiérarchie en matière d'évaluation des besoins en formation des personnels mais aussi de gestion des compétences (répartition des tâches, affectation des personnels sur les divers chantiers, évaluation des besoins en formation)

Cette démarche alterne des phases de concertation (et de travaux collaboratifs) avec sa hiérarchie et ses homologues et des phases d'animation et de conduite de travaux auprès des personnels.

Indicateurs de réussite :

Adéquation entre les besoins du travail et les ressources Faisabilité de la planification Délais de livraison du chantier par rapport aux prévisions Respect des consignes Respect de la législation Efficience du travail et des moyens mis en œuvre Qualité de finition du chantier

Conformité des travaux au regard du cahier des charges initial et des règles professionnelles et des règles de l'Art Satisfaction du client ou du commanditaire

Ambiance de travail dans les équipes

Savoir-faire de base

Evaluer les besoins en travail (temps de travaux et besoins en personnel) Prévoir les moyens humains et matériels à mettre en œuvre pour réaliser un chantier

Diplôme :BTSA Aménagements Paysagers

Champs de compétences : Organisation du travail et encadrement de l'équipe

Date MAI 2012

Identifier les risques du chantier en matière de sécurité

Prévoir les quantités de végétaux et de matériaux nécessaires

Rechercher et choisir des entreprises pour réaliser les travaux sous-traités à d'autres intervenants dans divers corps de métiers (maçonnerie, menuiserie, hydraulique, etc.)

Planifier le déroulement du chantier en fonction des contraintes et disponibilités (personnels, matériels, approvisionnements, risques, lieux....)

Réaliser une visite préalable du chantier

Utiliser des logiciels de planification et/ou tableurs

Gérer la logistique du chantier

Répartir des tâches en fonction des compétences et des disponibilités des équipiers

S'assurer du bon état des dispositifs et équipement de sécurité du matériel

Apprécier l'opportunité des interventions en fonction des conditions climatiques

Fixer et présenter les objectifs de travail à l'équipe

Donner des consignes d'exécution, des conseils et des règles de sécurité

Animer une équipe de travail

Faciliter l'intégration des nouveaux salariés sur leur poste de travail

Assister les équipes au niveau technique

Coordonner les interventions (équipe et entreprises prestataires de services...)

Veiller au respect des règles et normes d'hygiène et de sécurité des personnes (salariés et tiers) et des biens

Détecter les problèmes relationnels et/ou d'inadaptation des exécutants à leur poste de travail

Assurer les régulations internes en cas de conflit ou de problème

Identifier les dysfonctionnements

Gérer les imprévus

Assurer les ajustements nécessaires ou alerter le supérieur hiérarchique

Mesurer des temps de travaux

Tenir un carnet de bord des activités

Contrôler l'avancement des chantiers et l'exécution des travaux

Suivre la réalisation des travaux sous-traités

Rendre compte à sa hiérarchie de l'état d'avancement du chantier

Savoirs (de référence cités par les professionnels)

Contraintes de réalisation et de logistique

Gestion à flux tendu

Savoir-faire consolidé par l'expérience

Coordonner des chantiers complexes et lourds

Réaliser la planification du travail en autonomie complète

Evaluer des besoins en formation des personnes de son équipe

Participer au recrutement et à la formation des salariés

Conduire des entretiens d'évaluation

Anticiper les aléas de réalisation

Prendre la juste mesure en cas de dysfonctionnement entre « assumer le problème » ou « s'en remettre à son supérieur »

Comportements professionnels

Etre attentif à la sécurité des lieux, des biens et des personnes

Veiller en permanence au respect de la législation du travail

Veiller à l'application stricte des réglementations en matière d'urbanisme , d'environnement...

S'avoir s'imposer

Faire preuve de rigueur

Faire preuve de tact

Faciliter la compréhension du travail et au travail

Etre à l'écoute des personnels qu'il encadre

Respecter la déontologie des relations dans le travail (respect, discrétion...)

Actualiser ses connaissances

Diplôme :BTSA Aménagements Paysagers

Champs de compétences : Organisation du travail et encadrement de l'équipe

Date MAI 2012